



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Éducation des enfants à l'égalité homme-femme

Question écrite n° 8895

#### Texte de la question

M. Joachim Son-Forget attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, sur l'éducation des garçons et des jeunes hommes à l'égalité homme-femme. Le 4 avril 2018, la commission des affaires étrangères a voté le rapport de la mission d'information sur « la place du droit des femmes dans la diplomatie française » de Mmes Mireille Clapot et Laurence Dumont. Le rapport prescrit dans sa trentième recommandation de s'engager de manière plus visible sur l'implication des hommes dans la lutte contre les inégalités et d'encourager le financement de programmes d'éducation, de sensibilisation et de changement des mentalités pour lutter contre les stéréotypes. Au-delà du domaine de la diplomatie, la discussion en commission a souligné la persistance problématique des stéréotypes et des préjugés discriminatoires entre les hommes et les femmes dans l'opinion publique et dans les imaginaires collectifs. La résilience de ces conceptions biaisées participe à entretenir des représentations ségrégatives qui entretiennent voire justifient la perpétuation de situations d'inégalité, en dépit des efforts de politiques publiques en la matière. Ces représentations sont également au cœur de discours qui interrogent la nécessité d'œuvrer pour la défense du droit des femmes, voire de discours justifiant d'atteintes à ces droits. Dans ce contexte, les mouvements sociaux organisés ou spontanés et leurs démonstrations régulières dans l'espace public, notamment aux États-Unis en 2017 ou en Espagne en mars et avril 2018, en réaction à divers faits d'actualité, en faveur des droits des femmes, sont révélateurs d'un malaise social rémanent et de préoccupation croissante sur ces sujets. Dès lors, il apparaît que les politiques publiques d'égalité homme-femme et leurs objectifs, entre autres, d'égalité salariale, de lutte contre le harcèlement de rue ou encore des violences faites aux femmes ne peuvent faire l'économie d'une réflexion plus approfondie quant à la diffusion des préjugés et des stéréotypes, ainsi que leur reproduction dans les premiers cercles de socialisation. Dans ce contexte, il estime que l'école, en tant que lieu de socialisation primaire, a un rôle à jouer dans la sensibilisation des futurs adultes aux enjeux de l'égalité. Il considère nécessaire que les politiques éducatives s'orientent davantage vers la lutte contre les représentations sociales ségrégatives homme-femme spécifiquement auprès des jeunes garçons. Aussi, il souhaite connaître la position du Gouvernement sur le sujet, et, le cas échéant, les dispositifs envisagés, et les éventuels partenariats envisageables avec des organismes de la société civile, pour diffuser la culture de l'égalité dans le cadre des politiques éducatives dès le plus jeune âge.

#### Texte de la réponse

La diffusion de la culture de l'égalité à l'école est un angle important que le Gouvernement met en œuvre dans le cadre de sa politique de prévention des violences. Ainsi, la politique de l'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause nationale du quinquennat du Président de la République, vise à changer les mentalités et les comportements de tout à chacun en posant les jalons d'une politique cohérente, transversale et interministérielle. Parce que l'école a un rôle majeur dans la formation des futurs citoyens, des femmes et des hommes de demain, le Gouvernement mène un combat culturel pour diffuser l'égalité entre les filles et les garçons, dès le plus jeune âge. Les enfants intègrent très tôt les stéréotypes de genre, au-delà des apprentissages scolaires classiques, l'école doit transmettre des valeurs telles que l'égalité, le respect mutuel ou

encore la tolérance afin de combattre les stéréotypes sexistes et construire d'autres modèles de comportement sans discrimination. C'est pourquoi, un grand plan de formation de l'ensemble de la fonction publique, dont la communauté éducative, est mis en oeuvre dans le cadre du plan ambitieux de lutte contre les violences sexuelles et sexistes du Président de la République. L'ensemble du travail de coordination et de réflexion entre le ministère de l'Education nationale et le Secrétariat d'Etat en charge de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes se traduit dans la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons et les femmes et les hommes dans le système éducatif qui sera renouvelée en 2018. D'importantes évolutions ont été introduites par le Comité interministériel à l'égalité femme-homme qui s'est tenu le 8 mars 2018 sous la présidence du Premier ministre. Ces engagements de principe sur la place de l'égalité dans l'éducation sont traduits en mesures concrètes porteuses de changement concernant l'ensemble des acteurs prenant part à l'éducation des plus jeunes : - Les parents : intégration de différents outils sur l'égalité fille garçon et lutte contre les violences dans la mallette des parents (éducation à la sexualité, lutte contre le cyber harcèlement), opération de lutte contre le cyber-harcèlement et l'accès des jeunes à la pornographie ; - La communauté éducative : formation de l'ensemble des intervenants (personnels de l'éducation nationale, intervenant de l'animation et du sport, personnels de la première enfance) à la déconstruction des préjugés et à la prévention des violences ; nomination d'un référent égalité dans chaque établissement scolaire afin d'accompagner les élèves au quotidien en plus des 310 référents harcèlement d'ores et déjà existants et répartis sur l'ensemble du territoire ; - Les enfants et les jeunes eux-mêmes : sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes et l'égalité dans le cadre des séances d'éducation à la sexualité et à la vie affective rendues effectives ainsi que dans le cadre du futur service civil national, mobilisation des enfants et des jeunes autour de projets pédagogiques sur l'égalité ; L'ensemble du gouvernement reste attentif et mobilisé pour faire de l'école un vecteur de transmission des valeurs républicaines, au premier rang desquelles, l'égalité de toutes et tous.

## Données clés

**Auteur :** [M. Joachim Son-Forget](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (6<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8895

**Rubrique :** Égalité des sexes et parité

**Ministère interrogé :** [Égalité femmes hommes](#)

**Ministère attributaire :** [Égalité femmes hommes](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 juin 2018](#), page 4658

**Réponse publiée au JO le :** [10 juillet 2018](#), page 6091